



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2663

Texte de la question

SITUATION POLITIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Ayrault.

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le Premier ministre, enfin, vous avez consenti à dénouer la crise dans laquelle vous aviez enfermé le pays. Enfin, vous avez daigné retirer le CPE.

M. François Hollande. Bravo !

M. Alain Néri. Ce n'est pas trop tôt !

M. Jean-Marc Ayrault. C'est un beau succès pour le mouvement syndical et pour celui de la jeunesse, des étudiants et des lycéens, pour ce mouvement puissant et unitaire qui, tout au long de l'épreuve, a fait prévaloir le sens des responsabilités. C'est aussi une satisfaction pour les députés socialistes (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) qui, dès le 17 janvier, vous avaient mis en garde contre l'erreur que constituait cette mesure. Pourquoi a-t-il fallu trois mois de conflit pour que vous et vos amis compreniez que la France ne veut pas d'une précarité institutionnalisée ?

Mme Arlette Franco. Et les emplois-jeunes ?

M. Jean-Marc Ayrault. Vous êtes tous responsables, M. Sarkozy, président de l'UMP, comme vous-même, l'UMP comme le Gouvernement. Le CPE est une coproduction de la majorité. C'est donc ensemble que vous devez rendre compte de votre erreur devant le pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Et c'est ensemble que vous devez expliquer le délitement qui a régné au sommet de l'État. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Votre gouvernement n'a plus ni force, ni assise, ni confiance, et je crains que les douze mois qui lui restent soient sans utilité pour nos compatriotes.

Le CPE trépassé, la crise de régime demeure. La proposition de loi que vous allez présenter est un nécessaire compromis, mais elle ne peut faire oublier la crise sociale qui sévit depuis quatre ans (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) ; elle ne peut faire oublier l'ensemble de votre politique, qui a mené à l'érosion du droit du travail, à l'extension de la précarité, au creusement des inégalités ; elle ne peut faire oublier la façon dont vous avez piétiné la négociation sociale. Toute la démocratie sociale est à réinventer.

Ce qui vient de se passer, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mesdames et messieurs les membres de l'UMP, est le prélude du grand rendez-vous démocratique de 2007. D'ici là, monsieur le Premier ministre, quels services, vous et votre gouvernement, pouvez-vous encore rendre au pays ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur le président Ayrault, vos affirmations font partie des figures imposées de la politique, je dirai même des figures convenues. J'attendais mieux de vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Glavany. Ça recommence !

M. le Premier ministre. Il fallait sortir de la crise. Il y avait un risque pour la sécurité des jeunes. Il y avait une menace pour la tenue des examens de fin d'année.

M. Alain Néri. Vous avez mis du temps pour vous en apercevoir !

M. le Premier ministre. Face au blocage, il nous appartenait de trouver la solution.

Ensemble, avec le Président de la République, avec toute la majorité, avec l'aide de Bernard Accoyer - que je salue (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) - et de Jean-Michel Dubernard, président de la commission des affaires sociales, et avec Laurent Hénart, nous avons défini une solution. Elle permet de ramener le calme dans notre pays. Elle apporte une réponse aux jeunes qui sont le plus en difficulté, ceux qui n'ont pas de diplôme, ceux auxquels - faut-il vous le rappeler, à vous qui, tout au long de cette crise, n'avez jamais rien proposé ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) - on ne propose rien.

Mme Martine David. Arrêtez de mentir !

M. le Premier ministre. La mesure que nous proposons sera financée par redéploiement des crédits du ministère de l'emploi. La seule question qui compte à cette heure est la suivante : que fait-on pour lutter contre le chômage des jeunes dans notre pays ? Bien sûr, l'État continuera à jouer tout son rôle. Il faut des contrats aidés simplifiés et allégés pour les jeunes confrontés à la difficulté. C'est ce que nous faisons. Il faut améliorer le service public de l'emploi. C'est ce que nous faisons. Plus les jeunes seront accompagnés dans leur recherche d'emploi, plus vite ils pourront retrouver un travail. Il faut développer la formation. C'est ce que nous faisons, avec le droit universel à la formation, dont bénéficieront dès la rentrée prochaine les jeunes apprentis.

Mais nous avons également besoin que les entreprises embauchent, et c'est là que nous avons une différence de taille. Vous, vous voulez partager le travail, le diviser comme autant de petites parts d'un petit gâteau.

(*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous, nous voulons créer plus d'emploi, plus d'activité, plus de croissance. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous proposez de supprimer le contrat " nouvelles embauches ". Est-ce là votre solution contre le chômage ? Supprimer un contrat qui a déjà été signé par 400 000 personnes dans notre pays ? ("*C'est faux !*" *sur les bancs du groupe socialiste.*) Supprimer un contrat qui a créé plus d'un tiers d'emplois nouveaux et qui répond aux besoins des très petites entreprises ?

Le débat sur l'équilibre entre flexibilité et sécurité est un débat nécessaire dans notre pays. Il a été ouvert, nous ne le refermerons pas. Regardez ce qui se passe autour de nous (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Jean Glavany. Regardez ce qui se passe en France !

M. le Premier ministre. ...en Allemagne, en Espagne, en Italie, partout en Europe, et vous verrez que nous avons encore du chemin à faire.

Bien sûr, avec le Gouvernement et la majorité, nous voulons tirer les leçons de la crise.

M. Patrick Lemasle. Quel orgueil !

M. le Premier ministre. C'est pourquoi nous voulons répondre à l'anxiété sociale des Français, à leur inquiétude concernant l'avenir. Nous voulons y répondre patiemment, avec conviction et courage.

Nous voulons y répondre pour tout ce qui touche à l'emploi. Nous travaillerons avec les partenaires sociaux...

M. Alain Néri. Il serait temps !

M. le Premier ministre. ...sur la sécurisation des parcours professionnels et l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous voulons y répondre pour tout ce qui touche à la solidarité, à la lutte contre la précarité.

Nous voulons y répondre pour tout ce qui touche à la sécurité, et nous examinerons prochainement le projet de loi sur la prévention de la délinquance et le projet de loi visant à lutter contre l'immigration.

M. Alain Néri. Quel est le rapport ?

M. le Premier ministre. Nous voulons y répondre pour tout ce qui touche à la préparation de l'avenir.

Nous ouvrirons dans les prochains jours un débat sur le renforcement des liens entre l'université et l'emploi et nous travaillerons sur les conditions de la vie étudiante, ainsi que sur les conditions de travail à l'université. Nous voulons également défendre la place de la France dans l'Europe et dans le monde.

M. Maxime Gremetz. Mais c'est un discours de politique générale !

M. le Premier ministre. Monsieur Ayrault, vous revendiquez cet après-midi la victoire pour votre camp.

M. Maxime Gremetz. Non, la victoire de la France !

M. le Premier ministre. Nous revendiquons le service de tous les Français. Nous revendiquons la lucidité et la détermination pour adapter notre pays, pour adapter notre modèle social et pour moderniser la France.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Applaudissez donc debout !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2663

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 avril 2006